**RCA | Réseau canadien d’accessibilité**

**Un partenariat national pour l’accessibilité**

Suite 3500 CTTC, 1125 Promenade Colonel By, Ottawa, ON K1S 5B6

(613) 520-2600 poste 7323 | can@carleton.ca | carleton.ca/read/can

**Appel à candidatures bénévoles - Membres de comité de domaine du RCA**

Les candidatures sont sollicitées pour chacun des cinq comités de domaine énumérés ci-dessous :

Comité de l’engagement communautaire

Comité d’éducation et formation

Comité de l’emploi

Comité des politiques

Comité de recherche, conception et innovation

Les candidats ou candidates retenus deviendront des membres votants du comité de domaine respectif. Des copies du cadre de référence provisoire des comités de domaine et des deux conseils, le conseil de direction et le conseil consultatif, sont incluses dans ce dossier.

Les premiers membres du comité de domaine seront invités à exercer un mandat initial de deux ou trois ans à compter du 1er novembre 2020. Chaque membre pourra être reconduit pour un second mandat de deux ans par le conseil de direction.

**Candidatures admissibles pour les postes de membre de comité de domaine**

Nous invitons les membres du conseil consultatif du RCA, les autorités signataires du protocole d’entente du RCA, ainsi que les membres de la communauté dans son ensemble dont les connaissances, l’expérience et l’expertise peuvent être considérées comme un atout pour le comité de domaine correspondant, à postuler pour siéger à un comité de domaine. Les membres des comités de domaine travailleront avec le président et le vice-président de leur comité respectif pour mettre en œuvre les activités du RCA pour chaque domaine. Les priorités de chaque comité de domaine seront déterminées sur la base de la contribution du conseil consultatif et après discussion et approbation du conseil de direction. Afin d’être considérés, les candidats et candidates doivent répondre aux critères ci-dessous et ne pas être des employés ou des bénévoles du RCA ou de l’un de ses organismes partenaires.

**Qualification requise pour devenir membre d’un comité de domaine**

Le RCA recherche pas moins de 6 et pas plus de 12 membres pour devenir membres votants de chaque comité de domaine. Les membres doivent avoir le temps et l’expertise nécessaires pour aider le comité de domaine dans ses premières années d’existence et contribuer de façon significative à la mise en œuvre des activités du comité en question telles qu’elles ont été approuvées par le conseil de direction. Idéalement, les membres devront :

* avoir une connaissance et une expérience personnelle approfondies de l’ensemble des enjeux liés à l’accessibilité et aux handicaps;
* avoir de l’expérience à la présidence d’organismes pluridisciplinaires ou multisectoriels;
* avoir travaillé dans un ou être considéré comme un expert dans un des cinq domaines du RCA (c’est-à-dire conception de la recherche et innovation, éducation et formation, élaboration des politiques, emploi ou engagement communautaire);
* être un leader naturel, un conciliateur et un bâtisseur de ponts;
* être pleinement engagé dans le succès du RCA.

**Réunions des comités de domaine**

**Chaque comité de domaine se réunit au moins deux fois par an sur convocation du président et en collaboration avec le bureau national du RCA, en personne si possible ou virtuellement.** **Veuillez consulter l’annexe B pour le calendrier provisoire des réunions pour l’année d’application 2020/2021 ainsi que les délais approximatifs.**

**Processus de demande**

Veuillez envoyer votre formulaire de candidature dûment rempli au bureau national du RCA par courriel à [can@carleton.ca](mailto:can@carleton.ca). Tous les candidats et candidates sont invité(e)s à soumettre une demande complète constituée des **trois** éléments suivants :

1. Formulaire de candidature dûment rempli;
2. Curriculum vitæ actualisé; et
3. **UN** des éléments suivants :

* **Vidéo** – une vidéo de vous-même d’une durée maximale de 2 à 3 minutes qui démontre votre expérience, votre qualification et la valeur que vous apporteriez au rôle en tant que membre du comité de domaine de votre choix.
* **Fichier audio** – un enregistrement audio de vous-même d’une durée maximale de 2 à 3 minutes qui démontre votre expérience, votre qualification et la valeur que vous apporteriez au rôle en tant que membre du comité de domaine de votre choix.
* **Résumé écrit** – un résumé dactylographié ne dépassant pas 500 mots qui résume votre expérience, votre qualification et la valeur que vous apporteriez au rôle en tant que membre du comité de domaine de votre choix.

Les dossiers de demande seront examinés par le président du comité de domaine concerné et par les membres désignés du Comité d’examen des demandes du RCA. Ce comité formulera des recommandations au conseil de direction pour examen et approbation.

**Les demandes seront acceptées jusqu’à 23:59 (heure de l’Est),****le dimanche 1 novembre 2020.**

**Dates importantes à retenir**

5 octobre Ouverture de la période de mise en candidature

1 novembre Date limite pour soumettre des candidatures — avant 23:59h l’est

2 au 6 novembre Examen des demandes par le bureau national du RCA et les présidents des comités de domaine

9 au 13 novembre Envoi d’avis aux candidats admissibles aux comités de domaine

23 au 27 novembre Première réunion de chaque comité de domaine (voir annexe B)

Nous vous invitons à consulter le [Carleton.ca/read/can](http://carleton.ca/read/can) pour plus d’information au sujet du RCA et de ses comités de domaine. Si vous désirez obtenir plus d’information concernant le processus de mise en candidature, veuillez communiquer avec Julie Caldwell au [can@carleton.ca](mailto:can@carleton.ca) ou par téléphone au 1 613 878-5842.

**ANNEXE A – Vue d’ensemble des comités de domaine**

**Comité de recherche, conception et innovation**

L’innovation en matière d’accessibilité, fondée sur la recherche, apporte des solutions aux obstacles et crée des possibilités de participation à part entière grâce à une meilleure conception des espaces, des technologies, des produits et des transports. Le RCA incorpore la recherche, la conception et l’innovation dans toutes les disciplines et tous les secteurs d’activité au Canada.

**Domaines d’activité potentiels :**

* Technologies et appareils fonctionnels et de réadaptation
* Technologies intelligentes pour la surveillance et l’évaluation
* L’IA et l’accessibilité
* Produits, services, transport et environnement
* Conception et méthodes de conception
* Gestion du bien-être et de la santé mentale
* Déficiences fonctionnelles, solutions thérapeutiques et médicales
* Perspectives sociales, historiques et critiques

**Cible potentielle** : Réseau national pluridisciplinaire de chercheurs en matière d’accessibilité

**Comité d’éducation et formation**

Les plus grands défis en matière d’accessibilité restent les attitudes négatives, la stigmatisation, le manque de compréhension et d’expertise. Le RCA met à profit les ressources de ses partenaires du Réseau pour développer et coordonner l’éducation et la formation en matière d’accessibilité, du point de vue d’un environnement bâti, des sciences de la santé, de l’ingénierie et de la conception, des études sur le handicap, de la politique et du droit, de l’enseignement et de l’apprentissage, etc.

**Domaines d’activité potentiels :**

* Programmes et services de transition
* Accommodements dans les établissements d’enseignement et les écoles
* Technologie éducative d’assistance/adaptative
* Stratégies d’apprentissage et développement des compétences
* Services d’aide et de soutien psychosocial aux personnes en situation de handicap
* Accessibilité/conception universelle des environnements d’apprentissage
* Formation professionnelle et certification en matière d’accessibilité
* Programmes universitaires en matière d’accessibilité

**Cible potentielle** : Référentiel des possibilités d’éducation et de formation dans tout le Canada, représentant tout l’éventail des connaissances et des compétences en matière d’accessibilité.

**Comité des politiques**

Les institutions et les entreprises ont besoin de conseils d’experts pour intégrer l’accessibilité dans leurs cadres organisationnels et politiques. Le RCA travaille avec les gouvernements, les secteurs public et privé au niveau provincial et national, pour aider à l’élaboration et à l’évaluation des politiques et procédures liées à l’accessibilité.

**Domaines d’activité potentiels :**

* Élaboration et évaluation des politiques/normes
* Évaluations et vérifications
* Planification stratégique, conseil, consultation
* Droits de l’homme et défense des intérêts

**Cible potentielle** : Un groupe de réflexion national pour assurer un suivi continu et prodiguer des conseils concernant la Loi canadienne sur l’accessibilité

**Comité de l’emploi**

Remédier à l’écart persistant et important entre les taux d’emploi des Canadiens en situation de handicap et ceux sans handicap est une priorité nationale. Il existe de nombreuses initiatives en matière d’emploi aux niveaux provincial et fédéral qui peuvent bénéficier d’une collaboration et créer des services mieux coordonnés par le biais du RCA, qui à son tour servira à créer un mouvement pour promouvoir l’emploi des personnes en situation de handicap au Canada.

**Domaines d’activité potentiels :**

* Développement des compétences en matière d’emploi
* Accessibilité de l’embauche, de la transition et de l’intégration
* Adaptation et accommodement du lieu de travail, et évaluation des besoins
* Accessibilité des lieux de travail et des organisations
* Formation et sensibilisation des employeurs
* Analyse de rentabilité et « marché du handicap »

**Cible potentielle** : Campagne de sensibilisation du public pour promouvoir l’emploi des personnes en situation de handicap au Canada

**Comité de l’engagement communautaire**

L’accessibilité est un fil conducteur qui traverse les disciplines et les industries et qui fait partie intégrante de la composition de notre société. Le RCA permet de faire le pont entre les piliers du savoir et notre communauté en reliant les établissements d’enseignement postsecondaire aux organisations aux niveaux municipal, régional, provincial, national et international, afin de servir collectivement de catalyseur du changement sociétal.

**Domaines d’activité potentiels :**

* Engagement intersectoriel
* Sensibilisation du public et campagnes
* Événements et conférences
* Renforcement des capacités communautaires
* Collaboration internationale

**Cible potentielle** : Réseau de mobilisation des connaissances des organisations communautaires et des établissements d’enseignement postsecondaire

**ANNEXE B** **Calendrier provisoire des réunions des comités de domaines****pour l’année d’application 2020/2021**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Mois** | **Participation des collectivités** | **Éducation et formation** | **Emploi** | **Politiques** | **Recherche, conception et innovation** |
| Novembre 2020 | Mer. 25 nov.  13 h à 16 h HNE  par Zoom | Ven. 27 nov.  13 h à 16 h HNE  par Zoom | Mardi 24 nov.  13 h à 16 h HNE  par Zoom | Jeudi 26 nov.  13 h à 16 h HNE  par Zoom | Lundi 23 nov.  12 h à 15 h HNE par Zoom |
| Janvier 2021 | Mer. 13 jan.  13 h à 15 h HNE  par Zoom | Ven. 15 jan.  13 h à 15 h HNE  par Zoom | Ven. 8 jan.  13 h à 15 h HNE  par Zoom | Mardi 12 jan.  13 h à 15 h HNE  par Zoom | Lundi 11 janv.  15 h à 17 h HNE  par Zoom |
| Mars 2021 | Jeudi 11 mar.  13 h à 15 h HNE  par Zoom | Ven. 12 mars  13 h à 15 h HNE  par Zoom | Ven. 26 mar.  13 h à 15 h HNE  par Zoom | Mardi 30 mar.  13 h à 15 h HNE  par Zoom | Mer. 10 mars  15 h à 17 h HNE  par Zoom |
| Mai 2021 | Jeudi 6 mai  13 h à 15 h HNE  par Zoom | Ven. 7 mai  13 h à 15 h HNE  par Zoom | Ven. 14 mai  13 h à 15 h HNE  par Zoom | Mardi 4 mai  13 h à 15 h HNE  par Zoom | Mer. 12 mai  15 h à 17 h HNE  par Zoom |
| Juillet / août 2021 | À confirmer - au besoin | À confirmer - au besoin | À confirmer - au besoin | À confirmer - au besoin | À confirmer - au besoin |

**Membres de comité de domaine – Fréquence des réunions :**

* **Obligatoire** – Trimestriel pendant 2 heures (8-10 heures au total environ, y compris la préparation)
* **Estimation des délais de travail des comités** – Prévoir environ 3 à 5 heures supplémentaires par mois, en dehors des heures de réunion requises, pour contribuer aux travaux des comités de domaine désignés, en fonction du plan de travail convenu pour l’année d’application, qui sera exposé dans le plan de travail du comité correspondant une fois approuvé.